

Rectorat  
Inspection Pédagogique Régionale

Orléans, le 9 septembre 2024  
Michel Jammes  
IA-IPR de Sciences économiques et sociales

**Michel Jammes**  
IA-IPR  
Sciences économiques et sociales  
[michel.jammes@ac-orleans-tours.fr](mailto:michel.jammes@ac-orleans-tours.fr)  
21 rue Saint Etienne  
45043 Orléans cedex 1

À  
Mesdames et Messieurs les professeurs de  
Sciences économiques et sociales dans l'académie  
d'Orléans-Tours  
S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

**Objet :** lettre de rentrée

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

Je vous retrouve avec grand plaisir en ce début d'année scolaire en espérant que vous avez pu profiter autant que possible de vos vacances. Je souhaite la bienvenue et une intégration réussie dans les équipes pédagogiques à tous les professeurs et professeures de sciences économiques et sociales qui rejoignent notre académie. Je félicite chaleureusement tous les lauréats des concours qui embrassent une nouvelle carrière professionnelle tout à la fois exigeante, passionnante et enrichissante et je remercie tous les collègues qui ont accepté, en étant tuteurs ou formateurs, de les accompagner dans leur prise de fonction.

La réussite des élèves est le résultat de votre engagement et de la qualité de vos pratiques pédagogiques. L'expertise qui est la vôtre contribue à la formation civique de chaque élève en lui donnant les moyens de « distinguer les démarches et savoirs scientifiques de ce qui relève de la croyance ou du dogme » (preamble du cycle terminal). En cela elle vise également à lutter contre les assignations et les stéréotypes. Nous pouvons et nous devons porter cette expertise avec fierté.

Je travaillerai à vos côtés afin de ne laisser, pour reprendre la circulaire de rentrée, « aucun élève sur le bord du chemin », et, « assurer, comme priorité, la **cohésion** sociale dans l'École et par l'École ».

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C>

## **Le baccalauréat et l'évaluation**

La session du baccalauréat 2024 a vu la mise en œuvre de la nouvelle grille d'évaluation nationale. Grâce à votre implication lors de la commission d'entente académique et pendant les corrections, le travail en commission d'harmonisation a été facilité et la transition vers cette nouvelle grille s'est bien passée. Je tiens à vous en remercier car l'utilisation de ce nouvel outil, matérialisant une approche plus qualitative de l'évaluation (par « profils ») s'est faite dans le contexte d'une année scolaire particulièrement intense. **Cette grille a vocation à être utilisée au moment du baccalauréat. Je vous la transmets à nouveau, avec les commentaires de l'Inspection Générale, en document joint.**

Par ailleurs, l'utilisation du fil de questions / réponses sur Santorin pendant la correction a démontré toute son utilité : il mérite d'être renforcé à l'avenir. Je vous remercie de vous être saisi de cet outil, piloté en continu et avec une grande réactivité par Murielle Philippe, Benoît Touron, Arnaud Pellissier et Kader Eragragui. Mes remerciements vont également aux animateurs et animatrices des commissions d'harmonisation départementales à distance qui se sont remarquablement acquittés de leur mission, dans un format nouveau.

Lors de la session de juin 2024, le taux de réussite au baccalauréat général est de 96,1% au niveau national (95,7% l'an passé) ; il est de 96,3% au niveau académique (96,2% l'an passé). Je vous renvoie à la publication de la DEPP : <https://www.education.gouv.fr/le-baccalaureat-2024-session-de-juin-414793>

Dans le cadre de l'apprentissage des épreuves du baccalauréat, il est essentiel que nos pratiques d'évaluation soient homogènes et transparentes.

- Pour rappel, la structure des épreuves du baccalauréat est présentée dans le BO spécial n°2 du 13/02/20 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001800N.htm>

- Nous devons porter autant d'attention à l'équité, à l'exigence et à la transparence de notre **évaluation pendant l'année** que lors de l'évaluation des épreuves finales.

Les moyennes de spécialité figurant sur les bulletins sont primordiales pour le Livret Scolaire Lycéen (LSL) et Parcoursup. Le guide de l'évaluation a été publié en 2023 par l'Inspection Générale et a conduit à l'élaboration des projets locaux d'évaluation : <https://eduscol.education.fr/document/5470/download?attachment> (page 101)

- Les grilles formatives :

Dans les commentaires à destination des correcteurs de la nouvelle grille d'évaluation nationale utilisée pour les épreuves d'EDS, il est indiqué que « Les professeurs pourront, pour former leurs élèves, continuer à utiliser leur propre grille, la grille académique ou une **grille conçue au niveau national qu'ils trouveront sur le site Eduscol** ». Cette dernière grille, formative, s'appuie sur les critères d'évaluation nationaux des sujets-zéro de la session 2021 : <https://eduscol.education.fr/document/4003/download> (page 3 à 6). **Vous pouvez la retrouver sur le site académique** (onglet baccalauréat/grille d'évaluation formative nationale). Elle est **qualitative et explicite quant aux compétences attendues ; elle a vocation à être utilisée dès la classe de première, avec et par les élèves.**

- Les dates du bac 2025 :

Le calendrier du baccalauréat a été publié. [https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel660\\_annexe3\\_ok.pdf](https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel660_annexe3_ok.pdf)

**Les épreuves de sciences économiques et sociales se tiendront les 17 et 18 juin de 14 à 18 heures.**

Les dates de l'épreuve du Grand oral sont à l'initiative des académies à compter du lundi 23 juin et au plus tard le mercredi 2 juillet 2025.

## L'enseignement et l'orientation

Notre engagement dans l'enseignement des sciences économiques et sociales vise à « susciter une activité intellectuelle authentique » chez les élèves (préambule du programme de l'enseignement de SES de la classe de seconde générale et technologique, [BO spécial n°1 du 22 janvier 2019](#)). Pour cela, **et afin de les faire progresser**, il est essentiel d'explicitier la démarche et les objectifs des dispositifs pédagogiques mis en place pour atteindre les Objectifs d'Apprentissages (OA) correspondant à chacun des questionnements des programmes.

En classe de première, les élèves abordent les fondamentaux de l'économie, de la sociologie et de la science politique. Le **programme de terminale**, visant à les compléter et à les élargir, est **recentré** à la rentrée 2024, comme vous le savez, **autour des 9 questionnements ci-dessous** :

- Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?
- Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?
- Comment lutter contre le chômage ?
- Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?
- Comment est structurée la société française actuelle ?
- Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?
- Quelles mutations du travail et de l'emploi ?
- Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?
- Quelle action publique pour l'environnement ?

Une note de service, qui reprend ces 9 chapitres évaluables lors de la session du baccalauréat 2025, sera publiée prochainement.

-  **Les objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques demeurent les mêmes :**

#### Calcul, lecture, interprétation

- Proportion, pourcentage de répartition (y compris leur utilisation pour transformer une table de mobilité en tables de destinée et de recrutement).
- Taux de variation, taux de variation cumulé, coefficient multiplicateur, indice simple.
- Moyenne arithmétique simple et pondérée.

#### Lecture et interprétation

- Indice synthétique.
- Médiane.
- Écart et rapport inter-quantile.
- Coefficient de Gini.
- Corrélation et causalité.
- Taux de variation moyen.
- Valeur nominale, valeur réelle (notamment, taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel).
- Tableau à double-entrée.
- Représentations graphiques : diagrammes de répartition, représentation de séries chronologiques, courbe de Lorenz.
- Représentation graphique de fonctions simples (offre, demande, coût) et interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements.

L'argumentation écrite et orale doit être intégrée aux apprentissages et aux évaluations dès la classe de seconde dans l'optique des évaluations terminales mais aussi, de façon plus large, pour l'égalité des chances.

Concernant le **grand oral**, vous trouverez des ressources sur le site académique :

[https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/ses/grand\\_oral/des\\_ressources/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/ses/grand_oral/des_ressources/)

Les outils numériques sont très utiles pour un travail collaboratif et afin d'accompagner les élèves dans leur réflexion sur le grand oral. Le site propose de nombreuses ressources mutualisées, permettant l'appropriation d'une **culture numérique responsable** (que l'on retrouve dans le **CNCR** et la certification **PIX** et **PIX+ édu**) :

[https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/ses/enseigner\\_avec\\_le\\_numerique/ressources\\_pour\\_le\\_numerique/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/ses/enseigner_avec_le_numerique/ressources_pour_le_numerique/)

<https://eduscol.education.fr/738/cadre-de-referance-des-competences-numeriques>

Je vois beaucoup de créativité dans vos enseignements. **Le CNR éducation** – Notre école faisons-là ensemble – est là pour vous accompagner et donner aux établissements des marges de manœuvre afin de développer des projets pédagogiques innovants. N'hésitez pas à vous en saisir, à partir de problématiques locales. Vous trouverez des exemples ainsi que la procédure sur le site de l'Académie :

<https://www.ac-orleans-tours.fr/projet-cnr-education-notre-ecole-faisons-la-ensemble-123583>

Concernant l'orientation, la **plateforme « avenir(s) »** de l'Onisep propose un ensemble de ressources pour les équipes éducatives et pour les élèves afin de construire des parcours d'accompagnement à l'orientation dans vos classes (calendrier, fiches, tutos, vidéos, référentiel des compétences à s'orienter...) :

<https://avenirs.onisep.fr/#pour-les-equipes-educatives>

## La formation et la vie de la discipline

Vous avez été au rendez-vous des formations académiques l'an passé : merci. Maintenus en présentiel, elles ont été très appréciées. Je remercie également l'équipe des formatrices et des formateurs pour leur investissement remarquable dans l'animation des ateliers, ainsi que pour la conception d'activités opérationnelles, adossées à un dossier documentaire exhaustif préparé en amont avec les intervenant(e)s.

Comme l'an passé, un plan de formation a été mis en place à destination des professeurs fonctionnaires stagiaires, contractuels, néo-titulaires, de l'ensemble des professeurs dans le cadre de la formation continue ainsi que des professeurs qui préparent le concours de l'agrégation interne (pilote par Cécile Vollaire). Je formule tous mes vœux de réussite aux candidats et aux candidates engagés dans ce concours.

Cette année, les modalités académiques de la formation continue évoluent. Les formations du PAF à « inscription individuelle » auront lieu en février, mars et avril. **Ces formations combineront présentiel (au niveau académique et départemental), visio-conférences et modules sur m@gistère.** Ces formats diversifiés doivent faciliter l'accès aux contenus proposés tout en permettant le face à face pédagogique en classe.

L'offre de formation est disponible sur GAIA. **Au niveau disciplinaire**, elle concernera :

- Le « **policy mix** », dans le cadre du partenariat entre la Banque de France et l'Education Nationale (EDUCFI), en février ou en mars. Je vous rappelle que vous avez accès à des **ressources Eduscol-EDUCFI pour les SES**,

sous forme de parcours pédagogiques : <https://eduscol.education.fr/180/education-economique-budgetaire-et-financiere-educfi>

- Le questionnement de première « **Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?** », en mars.
- La thématique de **l'écologie et de l'environnement** en terminale, en avril.

**Les inscriptions se feront entre le 23 septembre et le 13 octobre.** Je vous enverrai prochainement un courriel listant ces formations, leur modalité et numéro de dispositif afin de faciliter votre inscription sur SOFIA-FMO. Je reviendrai à cette occasion sur une **nouvelle formation concernant l'Économie Sociale et Solidaire**, en partenariat avec l'ESPER (L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République) et le CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire), ouverte au-delà des professeurs de SES.

Les professeurs et professeures de SES ont vocation à participer à l'**EMC** (dont le programme change cette année : <https://eduscol.education.fr/1681/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-gt>) ainsi qu'à l'enseignement de l'option **DGEMC**. Vous trouverez l'offre de formation (à laquelle participent 3 collègues formateurs de SES) en EMC sur GAIA. Concernant la formation pour l'habilitation en DGEMC, un module sera mis en place à partir du mois de novembre. Il inclut 5 journées de formation ainsi que la production et la soutenance d'un dossier. **Vous ne pouvez pas vous inscrire individuellement cette année, aussi je vous invite à me faire part de votre souhait d'intégrer cette formation en me contactant directement par mail, d'ici le 5 octobre.**

Enfin, je vous encourage à vous lancer dans la **certification DNL**, pour valoriser vos compétences, valoriser les SES et offrir de nouveaux choix aux élèves. Vous trouverez sur le site académique les informations nécessaires pour passer cette certification : <https://www.ac-orleans-tours.fr/certifications-122258>. Les inscriptions pourront se faire à partir du 18/09 (12h) jusqu'au 16/10 (12h).

**Un nouveau portail académique** sera mis en service début octobre. Caroline Boirie (Webmestre) et Arnaud Pellissier (IAN) s'attèlent à la migration de l'ancien site vers le nouveau depuis de nombreuses semaines afin d'en faire un carrefour riche, utile et ergonomique de la vie académique de la discipline. Vous y retrouverez bien entendu **un fil d'actualité SES** ainsi que les ressources habituelles, comme celles produites par le **groupe de production académique**. Je remercie les collègues de ce groupe pour leurs travaux de grande qualité, telles que les désormais fameuses fiches « les fondamentaux ». Notre académie a la chance de disposer d'un groupe **TraAM** dynamique (Travaux académiques mutualisés), piloté par Benoît Tournon, qui travaillera cette année sur la production de ressources sur le thème « Mobiliser le numérique et l'Intelligence Artificielle pour l'évaluation et l'apprentissage de l'argumentation dans l'optique du baccalauréat ». N'hésitez pas à proposer vos ressources afin de renforcer encore leur mutualisation au sein de l'académie.

Vous trouverez également de nombreuses ressources utilisables avec les élèves sur le site du **Campus de l'innovation du Collège de France** : <https://campus-innovation-lycees.fr/>  
Sont disponibles, en particulier, **des fiches et des synthèses** pour chaque questionnement du programme de terminale : <https://campus-innovation-lycees.fr/category/sciences-economiques-et-sociales/?tag=niveau-terminale>

Les inscriptions **au concours de SES du Campus de l'innovation pour les lycées** ouvriront en septembre. C'est un concours très stimulant ! Il laisse libre cours à la créativité des élèves : <https://campus-innovation-lycees.fr/concours-ses/>

Toujours dans le cadre des ressources proposées par le Collège de France, un **webinaire à votre destination se tiendra le jeudi 19 septembre de 18 à 19 heures**, organisé dans le cadre du Campus de l'innovation pour les lycées. Philippe Aghion y interviendra, au sujet des impacts économiques et sociaux de l'intelligence artificielle. Les ressources du collège de France seront également présentées. C'est une opportunité rare d'appréhender de façon synthétique cette thématique qui traverse les programmes et questionne nos élèves (sur le lien social en première ou encore en ce qui concerne l'emploi ou le progrès technique en terminale). **Aussi, je ne peux que vous inviter, si vous le pouvez, à cocher la date sur votre agenda et vous connecter au lien suivant :**

<https://zoom.us/j/96922340941>

 *Le nombre d'auditeurs est limité aux 1000 premiers connectés*

Enfin, je vous rappelle trois rendez-vous traditionnels pour notre discipline :

La 27<sup>ème</sup> édition des **rendez-vous de l'histoire** se tiendra à Blois du 9 au 13 octobre, sur la thématique de « La ville ». « L'économie aux rendez-vous de l'histoire » propose un programme extrêmement riche avec, entre autres, les thématiques de l'innovation sociale, de l'IA ou bien encore de la mise en concurrence des espaces urbains : [https://rdv-histoire.com/programme?field\\_evt\\_start\\_date\\_2=All&category=All&location=All&mode=grid](https://rdv-histoire.com/programme?field_evt_start_date_2=All&category=All&location=All&mode=grid)  
Vous avez dû recevoir un message diffusé au niveau académique concernant la procédure d'inscription. N'hésitez pas à me contacter si vous ne l'avez pas reçu ou si vous ne le retrouvez pas.

La 17<sup>ème</sup> édition des **Journées de l'Économie** se tiendra comme d'habitude à Lyon, les 5, 6 et 7 novembre sur le thème « Réparer, imaginer, rassembler », avec toujours autant de densité et de qualité dans les conférences : <https://www.journeeseconomie.org/>

La 20<sup>ème</sup> édition des **Entretiens Enseignants Entreprise** s'est tenue les 27 et 28 août derniers sur le thème : « États, entreprises, ressources : l'ère des chocs géopolitiques ». L'ensemble des ressources pédagogiques utilisables en classe sera prochainement diffusé sur le site Melchior : <https://www.melchior.fr/entretien/ressources-pedagogiques-eee-2024>

## Les visites individuelles

Les rendez-vous de carrière s'effectuent dans le cadre du PPCR (parcours professionnel, carrières et rémunération). Ils donnent lieu à une visite d'inspection, un entretien avec l'IA-IPR et un entretien avec le chef d'établissement. Vous avez déjà dû être informé de votre rendez-vous de carrière si vous êtes concernés cette année. Le calendrier sera précisé avec les chefs d'établissement. Dans une démarche réflexive, je vous invite à renseigner le « document de référence » du rendez-vous de carrière afin de préparer au mieux les entretiens :

<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Toujours dans le cadre du PPCR, le corps d'inspection peut vous accompagner à travers une « visite d'accompagnement », tout particulièrement dans le cadre d'un projet professionnel. Il ne faut pas hésiter à me solliciter à ce sujet.

Les visites conseil sont destinées prioritairement aux professeurs en début de carrière ou aux professeurs contractuels. Arnaud Pellissier interviendra en tant que chargé de mission en appui de l'inspection en ce qui concerne ces visites. Enfin, Kader Eragragui fera, comme professeur formateur académique, les visites des professeurs fonctionnaires stagiaires.

C'est avec plaisir que je vous rencontrerai dans vos établissements, à l'occasion de réunions académiques ou départementales. Vous pouvez me contacter par courrier électronique [michel.jammes@ac-orleans-tours.fr](mailto:michel.jammes@ac-orleans-tours.fr). Je vous assure de tout mon soutien et vous souhaite, chers et chères collègues, une excellente année scolaire 2024-2025.



Michel Jammes  
IA-IPR de Sciences économiques et sociales